



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 25 octobre 2022

Délibération n° 2022-108

L'an deux mille vingt-deux le vingt-cinq octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/10/2022.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - LAVERGNE Cécile - VIDAL Isabelle – DIERS Thierry - DARMON Alexandre - VENANT Frédéric - MARINOT Patrice.

Absents excusés : M. PIETERS Marc.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées – Commissions

Commissions communales – Création d'une commission prévention des risques et désignation de ses membres.

Madame le Maire propose à l'assemblée de créer une commission communale supplémentaire et relative à la prévention des risques. Elle donne la parole à Monsieur BESSIERE, adjoint délégué à ce thème, pour exposer les raisons de ce projet.

Cette commission sera notamment dédiée au suivi du Plan Communal de Sauvegarde, au contrôle des moyens de lutte contre l'incendie avec le S.D.I.S., aux commissions de sécurité convoquées par la Préfecture, au suivi des cahiers de prescriptions obligatoires mis en œuvre dans les campings, à la gestion des Etablissements Recevant du Public.

Le conseil municipal, DECIDE, par 11 voix POUR :

- de procéder au vote à main levée conformément à l'article L2121-21 du C.G.C.T.
- de créer la commission de prévention des risques telle que détaillée précédemment,

Au vu des candidatures intervenues, de désigner les membres devant y siéger :

- M. BESSIERE Jean-Pierre
- Mme DIERS de LABARRE Nathalie
- M. BERNARD-BARTHE Pierre
- Mme SEGUINOT Stéphanie
- M. MARINOT Patrice

Mme le Maire est membre de droit.

Il est convenu que certains agents communaux seront amenés à participer aux réunions et/ou actions prévues selon les thèmes abordés, à savoir :

- Mme CHICARD Mylène, secrétaire générale,
- Mme AUGUIN Florence, en charge de l'urbanisme et des E.R.P.,
- M. GUENON Loïc, garde-champêtre chef,
- M. HUGUET Sébastien, responsable des services techniques.

Publication dématérialisée du 02-11-2022

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20221025-2022-108
Reçu le 02-11-2022